

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

DANS ce NUMÉRO

Les gens engagés	4
Reconnaître	8
Questions de gestion	10
Le personnel	12
Savoir-faire	16
En libr@irie	20
L'Agenda	22



Ne manquez pas :

- Le CAB *La Mosaïque* lance un concours de poèmes pour souligner ses 25 ans
Page 4
- Le Gouvernement du Québec remercie nos concitoyens de leur engagement social
Page 8
- Dans sa chronique sur la relève dans nos organismes, Steeve Dupuis nous parle de ... séduction
Page 12
- Le CAB de *Valleyfield* dresse un bilan positif de son projet « *Du cœur à l'action pour les aînés du Québec* »
Page 16

SPÉCIAL

Semaine de l'action bénévole 2010

BÉNÉVOLE POUR LA VIE



Le mot de la présidente de la FCABQ

Page 2

**Comment remerciez-vous vos bénévoles ?
Les remerciez-vous ?**

Page 3

**Un portrait à jour de l'engagement social
au Canada • Quelques chiffres sur le
Québec**

Page 5

Bénévole pour la vie, pour changer la vie

Les centres d'action bénévole jouent partout sur leur territoire un rôle prépondérant en matière de promotion de l'action bénévole. Plus encore lorsqu'il s'agit de mettre en lumière l'engagement social des citoyennes et des citoyens sans qui leur mission serait, à toutes fins pratiques, impossible à réaliser.

Car la décision de ces personnes de donner de leur temps résulte en une amélioration mesurable de la qualité de vie de la collectivité.

Nos 113 membres présents presque partout au Québec voient défiler tout au long de l'année près de 25 000 bénévoles et quelques 800 employéEs qui déploient une énergie sans cesse renouvelée afin de soutenir l'action communautaire et de répondre à une partie des besoins sociaux sur leur territoire respectif.

Malgré ces chiffres impressionnants, avons-nous pleinement conscience de l'impact crucial de leur engagement sur nos vies, en particulier celui de nos concitoyens qui donnent de leur temps afin que notre quotidien se vive sous le signe de la dignité et de la solidarité ?

Car les bénévoles sont «*infiniment plus qu'une réponse commode à l'étroitesse des budgets consacrés à des actions qui n'ont pas gagné la course aux priorités gouvernementales (...)*»,

ils sont une ressource essentielle sans laquelle notre qualité de vie sociale et culturelle serait bien pauvre.».

Ce rappel des plus juste nous vient du président d'honneur de la Semaine de l'action bénévole de 1987 et ancien maire de la Ville de Québec, Jean-Paul L'Allier.

La *Semaine de l'action bénévole* nous offre l'occasion de remercier celles et ceux qui contribuent au développement social et au renforcement de la vie démocratique du Québec.

Plus près de nous, cette thématique nous permet de faire savoir à celles et ceux qui nous entourent à quel point leur don de soi compte pour nous. Chaque geste de



générosité de cœur dont ces personnes font profiter la collectivité est une pierre de plus à l'édification d'un « vivre ensemble » plus juste et plus serein. Elles ont droit à toute notre gratitude.

Les occasions pour donner un coup de main sont nombreuses et les causes sociales à soutenir ne manquent pas. Mettons à profit la *Semaine de l'action bénévole* afin de susciter égale-

ment une réflexion sur l'importance de contribuer à la santé sociale du Québec :

« À l'origine de la conception du citoyen, il y a cette idée dynamique de constructeur de la cité. Ce qui est loin d'une mentalité de receveur de services institutionnels et professionnels sans implication de soi-même. » - Jacques Grand'Maison, prêtre, sociologue et président d'honneur de la SAB 1984

Merci ! aux milliers de nos concitoyens bénévoles.



**N'oubliez pas de dire
MERCİ
aux bénévoles !**



**Lancement officiel de
la SAB 2010**

**Samedi - 17 avril 2010 au
CAB de Bedford et régions**
qui célèbre, cette année, ses 30 ans
de soutien à la population et aux
groupes de son territoire



Le salaire d'un bénévole: la reconnaissance

Par **Pierre Riley**
Directeur général, FCABQ

Bien des gens estiment que le meilleur moyen de témoigner leur reconnaissance aux bénévoles est d'organiser une fête à leur intention ou un événement de nature similaire durant la Semaine de l'action bénévole. Pourtant, la SAB n'est pas le seul moment afin de remercier vos bénévoles.

Afin de reconnaître plus efficacement les efforts déployés par les bénévoles engagés au sein de votre organisme, il vous faut d'abord comprendre ce qui motive les gens à faire du bénévolat. Un programme bien géré contribuera de diverses manières à l'efficacité de l'action de l'organisme.

La productivité

Les bénévoles à qui l'on confie des tâches significatives trouveront leurs efforts gratifiants. Cela leur profitera personnellement alors que de son côté, l'organisme bénéficiera d'une utilisation optimale de ses précieuses ressources.

La rétention

En tentant d'identifier et de satisfaire les besoins individuels de chacun et en témoignant une reconnaissance qui vient combler ces besoins, vous êtes plus susceptible d'encourager vos bénévoles à poursuivre leur engagement au sein de votre organisme.

Au moral

Lorsque votre organisme démontre qu'il se soucie de ses bénévoles en leur confiant des tâches appropriées et en valorisant leurs efforts, il accroît la satisfaction personnelle que les bénévoles retirent de leur travail ainsi que leur volonté de participer.

Les programmes de reconnaissance voués à l'échec sont ceux qui :

- Fondent la récompense sur ce que valorise le gestionnaire et non pas le bénévole ;
- Prennent pour acquis que certaines récompenses conviennent à tout le monde, sans égard à l'individualité de chacun ;
- Sont administrés de manière inconséquente ;
- Sont extérieurs au bénévole, sans rapport avec le travail ou le bénévole lui-même ;
- Offrent des récompenses, qu'elles soient ou non méritées ;
- Prennent pour acquis que la mission de l'organisme constitue une justification en soi, sans qu'il soit nécessaire de reconnaître ou de souligner le travail du bénévole ;
- Offrent des récompenses et une reconnaissance démesurées.

- pensé de manière appropriée ;
- Reconnait les contributions de longue date ou les efforts exceptionnels à maintes occasions ;
- Offrent des récompenses pouvant être partagées par des équipes de bénévoles ou qui s'adressent à l'ensemble de l'organisme.

Le salaire d'un bénévole est l'assurance d'être reconnu comme un partenaire à part entière et respecté au sein de l'organisme. Aussi, la reconnaissance doit-elle faire partie intégrante du processus de gestion et veiller à ce que les bénévoles se sentent valorisés au sein de l'organisme pour lequel ils œuvrent.

Un programme de reconnaissance efficace et bien ciblé peut soutenir un organisme à bien des égards. S'il est bien géré, le programme motivera les bénévoles en comblant leurs besoins individuels, tout en appuyant les objectifs fixés par l'organisme. ■



« Afin de reconnaître plus efficacement les efforts déployés par les bénévoles engagés au sein de votre organisme, il vous faut d'abord comprendre ce qui motive les gens à faire du bénévolat. »

Les programmes de reconnaissance couronnés de succès sont ceux qui :

- Fondent la récompense sur l'appréciation de chaque bénévole comme une personne unique, et qui satisfont les besoins individuels ;
- Se fondent sur le travail ou les tâches du bénévole ;
- Découlent de politiques conséquentes qui inspirent confiance dans le fait que l'effort sera récom-



Besoin d'idées afin de renouveler les pratiques de reconnaissance de votre organisme ?

Poursuivez votre lecture en nous visitant à www.fcabq.org : La reconnaissance des bénévoles - Les éléments d'un programme.





Les gens engagés

À La Mosaïque, centre d'action bénévole et communautaire Lancement d'un concours de poèmes

Par **Francine Fréchette**

Directrice, Développement stratégique

La Mosaïque, centre d'action bénévole et communautaire

Dans le cadre des festivités soulignant son 25^e anniversaire de fondation, La Mosaïque organise un concours de poésie auquel vous êtes invités à participer.

« Des mots en partage »

Vous avez rencontré une ou plusieurs personnes qui vous ont inspiré par leur engagement communautaire ? Elles suscitent encore votre admiration par le don de leurs connaissances, de leur expérience, de leur disponibilité et de leurs idées ? Vous croyez que leur force morale et leur grande générosité à écouter, aider, partager méritent d'être soulignées ?

Le concours *Des mots en partage* vous invite à écrire un texte poétique pour :

- Raconter la beauté des actions gratuites ;
- Dévoiler la richesse intérieure des personnes dévouées ;
- Faire découvrir et souligner des modèles d'engagement social ;

- Faire connaître l'existence d'entraide dans la collectivité;
- Confesser votre implication personnelle, si petite soit-elle.

ou de la santé.

Elle rejoint des usagers de tous âges, de toutes conditions sociales, de toutes nationalités : enfants, jeunes, familles et aînés.

Les prix

Quatre gagnants recevront une somme d'argent répartie comme suit :

Médaille d'or : 500 \$

Médaille d'argent : 400 \$

Médaille de bronze : 300 \$

Médaille coup d'cœur : 250 \$

Les gagnants verront leur poème publié dans l'hebdo régional *Courrier du Sud*.

Plus de détails et les règlements sur le site Internet de La Mosaïque au www.lamosaique.org.

Notre organisme

La Mosaïque, centre d'action bénévole et communautaire, située dans l'agglomération de Longueuil en Montérégie, est un organisme à but non lucratif.

La Mosaïque offre à la communauté près de 30 services visant l'autonomie et l'intégration sociale des personnes défavorisées, que ce soit sur le plan monétaire, social, scolaire, intellectuel



Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation 2007

Croissance modeste de l'engagement social

Par Statistique Canada

De nouvelles données rendues publiques en juin 2009 sur la plus vaste étude canadienne sur le don et le bénévolat mettent en lumière l'aide que certains groupes de la population offrent aux autres et à leurs collectivités.

Les résultats de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation 2007* (ECDBP) présentent un portrait des activités qui font partie intégrante du tissu social canadien et qui nous permettent de comprendre comment et pourquoi les Canadiens contribuent à leurs collectivités au moyen de dons, de bénévolat ou d'aide directe.

Même si les taux de don, de bénévolat et d'entraide n'ont à peu près pas changé depuis l'enquête de 2004, la valeur totale et l'importance des dons, ainsi que le nombre total d'heures de bénévolat ont connu une croissance modeste. Des variations ont également été observées à l'échelle des provinces et des territoires.

L'ECDBP est l'étude la plus complète des contributions des Canadiens en temps et en argent au profit des organismes sans but lucratif, des organismes de bienfaisance et des uns et des autres.

Réalisée en 1997, 2000, 2004 et 2007 à partir d'un échantillon aléa-

toire de Canadiens, cette enquête a porté sur les points suivants :

- les modalités de leurs dons d'argent et d'autres ressources aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif;
- les modalités de leur bénévolat au service d'organismes de bienfaisance et d'organismes bénévoles et communautaires, ainsi qu'au service direct d'autres personnes;
- les modalités de leur participation aux organismes dont ils deviennent membres.

Dans les pages suivantes, nous vous présentons quelques-uns des tableaux de cette enquête. Vous pouvez consulter le document complet sur le site Internet de la FCABQ.



En 2007, les Québécois ont consacré 384,7 millions d'heures à l'action bénévole, une augmentation importante. En effet, selon l'Enquête de 2004, les Québécois avaient consacré 308,6 millions d'heures à l'action bénévole. Nous pouvons aussi remarquer que 12 % de la population assurent 78 % de toutes les heures de bénévolat.



Les données sur l'engagement social au Canada : un portrait à jour

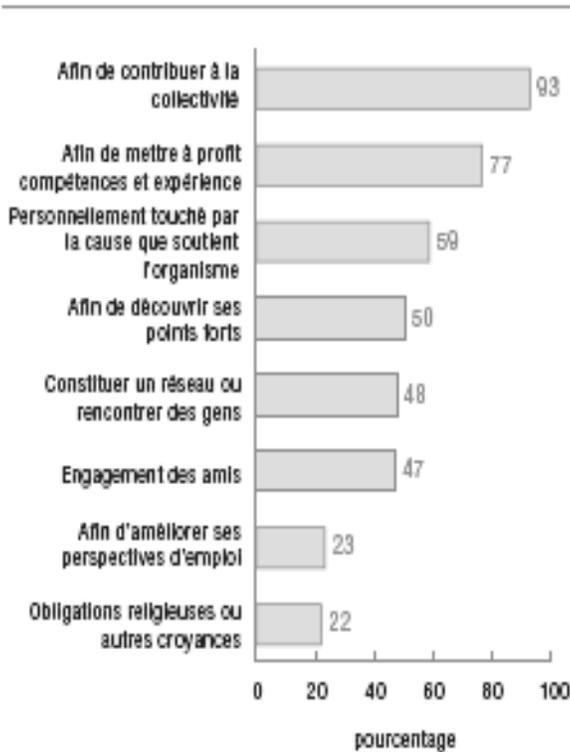
Canadiens dévoués, Canadiens engagés						
Tableau A.3.11 Taux de bénévolat et répartition des heures de bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2007						
	Taux de bénévolat	Moyenne des heures annuelles de bénévolat ¹	Médiane des heures annuelles de bénévolat ¹	Nombre total d'heures annuelles de bénévolat	Répartition de la population	Pourcentage des heures totales de bénévolat
	pourcentage	heures	heures	millions	pourcentage	pourcentage
Total	37,2	162	49	384,7	100,0	100,0
Âge						
15 à 24	48,1	116	33	53,9	15,2	14,0
25 à 34	34,0	127	30 ^E	45,6	16,5	11,9
35 à 44	42,8	162	46	76,6	17,4	19,9
45 à 54	40,0	148	51	73,5	19,5	19,1
55 à 64	31,2	205	65	62,1	15,2	16,1
65 et plus	26,4	268	120 ^E	73,0	16,2	19,0
Sexe						
Hommes	37,7	173	52	204,6	49,2	53,2
Femmes	36,7	152	45	180,1	50,8	46,8

Canadiens dévoués, Canadiens engagés						
Tableau D.11 Taux de bénévolat et répartition des heures de bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2004						
	Taux de bénévolat	Moyenne des heures annuelles de bénévolat ¹	Médiane des heures annuelles de bénévolat ¹	Nombre total d'heures annuelles de bénévolat	Répartition de la population	Pourcentage des heures totales de bénévolat
	Pourcentage	heures	heures	Millions	Pourcentage	Pourcentage
Total	34	146	52	308,6	100	100
Âge						
15 à 24	45	104	40	44,6	15	14
25 à 34	29	105	41 ^E	31,3	16	10
35 à 44	41	108	50	52,6	19	17
45 à 54	35	176	65 ^E	74,7	19	24
55 à 64	31	190	68	52,5	14	17
65 et plus	21	266	120	52,8	15	17
Sexe						
Hommes	33	156	56	157,4	49	51
Femmes	35	137	52	151,2	51	49



... Les données sur l'engagement social au Canada : un portrait à jour

Raisons motivant l'action bénévole¹, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Canada, 2007



1. On a demandé aux bénévoles d'indiquer les raisons de leur engagement au sein de l'organisme pour lequel ils avaient consacré le plus de temps.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007*

Répartition des activités bénévoles, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Canada, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007*.



Les données spécifiques au Québec à partir de ces mêmes tableaux bientôt disponibles.





Reconnaître

À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole 2010
Le ministre Hamad souligne la contribution des bénévoles québécois



Semaine de l'action bénévole 18 au 24 avril 2010

En prévision de cette semaine très spéciale, je suis fier de souligner la remarquable contribution de l'ensemble des bénévoles québécois au mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens. Nous sommes une société riche de nos valeurs de solidarité et d'entraide. Chaque année, plus de deux millions de Québécois se démarquent par leur activité bénévole. Profitez de cette semaine pour souligner l'engagement des bénévoles de votre entourage! À titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, j'ai décerné des attestations de reconnaissance de l'engagement bénévole à plusieurs personnes en 2010.

Les organismes ont maintenant la possibilité de reconnaître le travail de leurs bénévoles. Consultez le site Web suivant pour plus d'information : www.benevolat.gouv.qc.ca/attestations



Sam Hamad
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre du Travail

Emploi
et Solidarité sociale
Québec 



La 35e édition des Prix annuels Desjardins est lancée

Par la **Direction des communications**, Prix annuels Desjardins

Instaurés en 1975, les Prix annuels Desjardins sont l'un des moyens choisis par le Mouvement des caisses Desjardins pour soutenir l'action d'organismes d'aide aux communautés situées sur le territoire des caisses.

Les organismes communautaires qui méritent un Prix annuel Desjardins doivent avoir mis sur pied un projet à la fois novateur et original, qui apporte des solutions concrètes à certains problèmes.

Les organismes primés doivent de plus exercer une influence bénéfique sur le milieu qu'ils desservent et démontrer de la persévérance et de la ténacité dans leurs engagements.

Chaque prix est assorti d'une bourse.

Pour poser sa candidature : conditions d'admissibilité

- Être un groupe ou un organisme privé à but non lucratif, incorporé ou non;
- Avoir un fonctionnement démocratique;
- Être en activité au moins depuis le 1er janvier 2006 sur le territoire des caisses Desjardins participantes (Québec et hors Québec);
- Être membre d'une caisse Desjardins;
- L'organisme qui soumet sa candidature doit présenter une réalisation à caractère communautaire.

Chaque candidature est examinée au mérite par un jury. Un organisme peut renouveler sa demande chaque année, tant qu'il remplit les conditions d'admissibilité.

Il peut être lauréat seulement 2 fois, soit pour un même projet ou pour des projets différents.

Critères particuliers pour chacun des prix annuels

Prix annuel Desjardins Aide à la jeunesse (5 000 \$)

- Contribuer, par ses réalisations, au mieux-être moral et physique, à l'apprentissage des relations familiales et sociales harmonieuses ou à l'éveil des aspirations des jeunes de 6 à 17 ans.

Prix annuel Desjardins Aide aux aînés (5 000 \$)

- Contribuer, par ses réalisations, au mieux-être moral et physique, à la qualité de vie, à la transmission de l'expérience par les relations intergénérationnelles et à l'épanouissement des aînés dans leur communauté.

Prix annuel Desjardins Services à la communauté (5 000 \$)

- Contribuer, par ses réalisations, à créer ou à préserver des conditions favorables au maintien ou à l'amélioration de la participation active des personnes ou des groupes à la vie et à l'équilibre harmonieux de leur communauté.

Prix annuel Desjardins Services à la culture (5 000 \$)

- Contribuer, par ses réalisations, à intensifier l'accès à la culture, à mettre de l'avant de nouvelles démarches d'appropriation des arts et de la culture par les citoyens, à mettre en relation divers acteurs culturels pour bâtir des ponts entre différentes communautés. Ces actions peuvent concerner les arts, les loisirs culturels et scientifiques, la mu-

siologie, la conservation du patrimoine (bâti, religieux, vivant), etc. Elles sont idéalement une source de leadership dans la vie socio-économique de la collectivité.

Prix annuel Desjardins du Développement économique du milieu (5 000 \$)

- Contribuer à établir des conditions favorisant la création d'emplois en vue d'assurer le mieux-être économique du milieu. Note : On demande aux candidats de préciser, si possible, le nombre d'emplois créés et leur viabilité; les moyens mis de l'avant pour assurer la continuité dans la prise en charge et pour maintenir l'appui fourni à certains secteurs économiques.

Prix annuel Desjardins Développement durable (5 000 \$)

- Contribuer, par ses réalisations, à faire progresser la responsabilité individuelle et collective en matière de développement durable dans une perspective locale, régionale ou nationale;
- Démontrer que la mission et les activités de l'organisme intègrent les principes de développement durable dans la gestion courante;
- Démontrer que l'organisme prend en compte, dans son processus de décision, des effets positifs et négatifs de ses projets et de ses activités sur les plans environnemental, social, économique et éthique;
- Contribuer à l'optimisation de l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables.



Renseignements

http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/prix_annuels.jsp





Questions de gestion

Les partenariats : Réfléchir avant de s'engager

CHRONIQUE - Depuis quelques numéros déjà, Louise Meredith, personne-ressource à l'organisme *Imagine Canada*, nous entretient d'éléments différents mais toujours en lien avec la gestion du risque dans les groupes. À chaque fois, Mme Meredith nous propose un exercice de réflexion sous forme de questions auxquelles il serait bon de répondre avant de s'engager dans une action dont certains effets pourraient causer des maux de tête.

Aujourd'hui : Les partenariats

Par **Louise Meredith**
Centre de ressources en assurance et en responsabilité pour les organismes sans but lucratif, Imagine Canada

Les organismes sans but lucratif s'engagent de plus en plus dans les partenariats et les collaborations. La vigilance, la prudence et la diligence raisonnable dans une activité collective permettent d'économiser efficacement les ressources, d'élargir votre audience et de promouvoir la mission de votre organisme.

Un partenariat avec un ou plusieurs autres organismes exige néanmoins une planification rigoureuse. De nombreux points sont à mettre à l'étude et il est important de se livrer à cet exercice de réflexion *avant* de participer à un partenariat.

Pistes de réflexion

Avant de s'engager dans un partenariat avec un ou plusieurs autres

organismes, tous les partenaires éventuels devraient se réunir pour répondre à plusieurs questions. Les réponses apportées à ces questions devraient vous aider à décider de vous engager ou non dans ce partenariat et, dans l'affirmative, à choisir comment le structurer afin de protéger toutes les parties.

Voici la liste des questions de base à poser par les organismes avant de s'engager dans des partenariats. Cette liste est loin d'être complète, mais elle devrait vous servir de point de départ.

1. Quelles tâches les partenaires éventuels s'engagent-ils à réaliser ensemble? Si des délais d'exécution sont associés à ces tâches, quels sont-ils ?
2. Quelles tâches particulières chaque partenaire s'engage-t-il à exécuter?

Quand ?

3. Quelle sera la durée du partenariat? Sera-t-elle limitée (p. ex., pour réaliser un projet particulier) ou illimitée (p. ex., pour promouvoir réciproque-

« La vigilance, la prudence et la diligence raisonnable dans une activité collective permettent d'économiser efficacement les ressources, d'élargir votre audience et de promouvoir la mission de votre organisme. »

ment les services des organismes impliqués dans le partenariat) ?

4. Comment et à quelles conditions un organisme peut-il mettre fin à sa participation au partenariat ?
5. Qui sera chargé, au sein de chaque organisme, de veiller au respect de ses engagements ?

(Suite page 11)



... Les partenariats

(Suite de la page 10)

- Dans certains cas, vous pourrez décider de désigner ces responsables par leur nom et, dans d'autres cas, par leur poste.
6. Que ferez-vous si un partenaire ne tient pas ses engagements ?
 7. Si chaque partenaire finance le partenariat, quel sera le montant et la date de ces versements et que financeront-ils ?
 8. Si un partenaire verse des sommes d'argent à un ou à plusieurs partenaires, quel sera le montant et la date de ces versements? Dans quelles circonstances peut-il retarder ou

refuser ces versements ?

9. Si un bailleur de fonds tiers est impliqué dans le partenariat, qui est responsable de la reddition de comptes au bailleur de fonds et de son financement ?
10. Qui sera responsable des communications au sujet du partenariat ?
11. Qui détiendra les droits de propriété intellectuelle sur le matériel produit dans le cadre du partenariat? Le droit d'auteur ?
12. Les partenaires doivent-ils s'assurer? Quel (s) type (s) d'assurance doivent-ils souscrire ?



Pour plus de renseignements et de ressources sur la gestion de risque, visitez le site Internet du [Centre de ressources en assurance et en responsabilité](http://www.imaginecanada.ca) ou www.imaginecanada.ca

Besoin d'articles de reconnaissance à la veille de la SAB ? Vous pouvez encore commander !



Il reste encore des quantités mais **TRÈS LIMITÉES** des articles suivants :

- Affiche – F / A
 - Certificat de reconnaissance – F / A
 - Carte multi-usages – F / A
 - Épinglette – AIBQ 2001 et FCABQ
 - Papier en-tête
 - Stylo à double embouts
 - T-shirt - taille « femme »
 - Verre en polystyrène
 - Sac à lunch
 - Ballons – Les 2 couleurs
- (Les articles non-mentionnés : Fin d'inventaire)

Pour les directives et pour télécharger le bon de commande interactif :

<http://www.fcabq.org/sab2010>

La FCABQ vous contactera afin de vous informer de la disponibilité au moment où vous commanderez.





Le personnel

La relève dans les organismes communautaires
Notre organisme, un milieu invitant

CHRONIQUE - Dans ce numéro, nous retrouvons un autre de nos collaborateurs réguliers, Steeve Dupuis du Centre St-Pierre, afin qu'il nous entretienne de séduction ... Bien entendu, pas au sens propre du terme mais plutôt afin de découvrir des façons d'attirer et de retenir le nouveau personnel au sein de nos groupes.

(D'après les contenus de la Boîte à outils sur la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires)

Par **Steeve Dupuis**
 Formateur au Centre St-Pierre

Dans les numéros précédents, nous avons essayé de comprendre et de saisir les obstacles, les défis, les facteurs et les inquiétudes reliés à la relève. Mais, ce ne sont que quelques étapes en vu d'un plan de relève.

La promotion, le recrutement, l'accueil et l'intégration de nouvelles personnes œuvrant au sein des organismes communautaires sont des incontournables afin de relever les défis de la relève. Pour y arriver, il faut prendre le temps et se donner des pratiques formelles.

Êtes-vous connus ?

Aujourd'hui, nombre d'organismes communautaires constatent qu'ils sont méconnus de la population et de la relève potentielle.

De nombreuses stratégies ont été développées avec ce désir « de sortir de l'anonymat » et de faire

connaître les organismes comme des lieux d'engagement et de travail riches de sens et d'expérimentations de toutes sortes.

Ainsi, jeunes et moins jeunes sont informés de manière à pouvoir faire les choix qui répondent à leurs valeurs et aspirations propres.

Si le recrutement de la prochaine génération de travailleurs et travailleuses passe nécessairement par la visibilité des organismes et la promotion de leurs services, ceci implique notamment d'effectuer un certain nombre de changements :

- Aller au-devant des jeunes (participer aux salons de l'emploi, les rencontrer dans les écoles, faire de courtes présentations dans les cours au secondaire, collégial et à l'université, etc.);
- Se rapprocher de la population

- (déjeuners-causeries, semaine de visibilité, tournée, etc.);
- Se doter d'un plan de communication;
- Participer aux émissions de radio et de télévision et utiliser davantage les médias;
- Revoir notre façon de faire la

« La promotion, le recrutement, l'accueil et l'intégration de nouvelles personnes œuvrant au sein des organismes communautaires sont des incontournables afin de relever les défis de la relève. »

- promotion et de présenter les offres d'emploi;
- Faire en sorte que chaque personne soit un agent de promotion et de diffusion;
- Diffuser les bons coups du milieu communautaire;
- Changer le discours sur les organismes communautaires, de sorte qu'il soit plus positif (lieu dynamique, créatif, apport économique et social

(Suite page 13)



... La relève dans les groupes communautaires

(Suite de la page 12)

- important, etc.);
- Profiter de toutes les occasions pour se faire voir;
- Distribuer des dépliants à grande échelle.
- Considérer la candidature de bénévoles et de personnes occupant un emploi atypique (désigne tout ce qui n'est pas un emploi salarié permanent et à plein temps : temporaire, sur appel, etc.) ou ayant déjà travaillé par le passé pour l'organisme;
- S'ouvrir davantage à des groupes moins représentés dans l'organisme (hommes ou femmes), aux jeunes, aux jeunes retraités (baby-boomers) et aux personnes immigrantes;
- Exploiter davantage la formule des stages ainsi que des programmes d'été pour étudiants, étudiantes;
- Utiliser l'aide de ressources extérieures pour le recrutement (son regroupement, sa corporation de développement communautaire, des consultants, consultantes, etc.);
- Remettre en question les qualifications professionnelles préalables à l'emploi et miser sur l'enthousiasme.

A-t-on vraiment besoin d'une personne ayant une formation universitaire ? A-t-on vraiment besoin d'une

personne ayant cinq ans d'expérience ? Ne pourrait-on pas penser former la personne de A à Z ?

De plus, les organismes mettent tout en œuvre pour qu'un plus grand nombre de personnes, novices et expérimentées, continuent de porter la vision et le rêve de justice sociale du mouvement communautaire.

Il y a des jeunes et moins jeunes, parmi nous et de part le monde, qui veulent poser des gestes concrets au quotidien et vivre en accord avec leurs idéaux !

Un milieu vivant et passionnant comble, accueille et stimule le désir d'engagement des personnes et des organisations qui, elles, veillent à ce que leurs travailleurs et travailleuses s'accomplissent dans leur travail tout en contribuant à dynamiser et à faire avancer le mouvement communautaire.

Voici quelques pistes de solution :

Améliorer l'accueil et l'intégration

- Prendre le temps de suivre la politique d'accueil et d'intégration;
- Impliquer les membres de l'équipe (par le mentorat, l'accompagnement individuel, le tutorat,

l'entraide entre pairs, etc.) et du conseil d'administration dans l'intégration des nouvelles personnes;

- Favoriser l'engagement des nouvelles personnes dans l'équipe, les comités et le conseil d'administration;
- Systématiser les savoirs (l'histoire, les pratiques d'intervention, etc.) et créer des outils, guides et politiques pour les transmettre;
- Miser sur la formation pour transmettre les savoirs et stimuler les travailleurs et travailleuses (formation académique, formation dans l'action, formation continue, par les pairs, etc.);
- Intégrer rapidement et large-

« (...) Exploiter davantage la formule des stages ainsi que des programmes d'été pour étudiants, étudiantes; (...) »

ment toutes les personnes au fonctionnement de l'organisme indépendamment de leur statut d'emploi (temporaire, permanent, etc.)

Améliorer les conditions de travail

- Équilibrer la charge de travail pour éviter l'épuisement et

(Suite page 14)



... La relève dans les groupes communautaires

(Suite de la page 13)

- permettre la conciliation travail-vie personnelle;
- Se doter d'une politique des conditions de travail, une politique salariale et adhérer au nouveau régime de retraite du secteur communautaire;
- Prévoir une meilleure couverture des assurances collectives;
- Développer un programme formel ou informel de reconnaissance des bénévoles et travailleurs et travailleuses (ancienneté, etc.);
- Favoriser le travail en équipe et la tenue d'activités intergénérationnelles;
- Créer des postes à temps partiel pour les étudiants et étudiantes permettant leur initiation et leur intégration progressive au milieu communautaire;
- Concevoir le milieu communautaire comme un secteur possible d'emploi et non seulement comme un secteur réservé aux bénévoles;
- Revoir les demandes de financement à la hausse afin de pouvoir mettre en application un plan sur la relève;
- Se mobiliser pour augmenter la reconnaissance des organismes communautaires et entreprises d'économie sociale par l'État et par leurs bailleurs de fonds.

Je termine avec deux citations :

« Nous pouvons rêver de changements pour nous, pour l'humanité ou pour la civilisation. Nous pouvons rêver des rapports sociaux que nous comptons privilégier. Nous pouvons rêver de la terre, de ce que nous voulons en faire, de ses richesses et de sa préservation. Nous pouvons aussi rêver du monde de façon générale, mais il faut surtout que nos gestes traduisent ces rêves, les nourrissent, les mettent en action. »

— Amir Khadir

« Si un jour j'avais à recruter des travailleurs, je les recruterais parmi ceux qui chantent au travail. »

(Citation en quête d'auteur)

■



Boîte à outils sur la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires

Guides et outils d'animation
Textes et références bibliographiques
Documents audiovisuels, modèles et pistes d'action

CD-ROM DISPONIBLE

514.524.3561 • 30 \$ • www.centrestpierre.org



Grâce à la collaboration financière de :



Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec



Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes Des nouvelles (bonnes) de votre régime

Par la **coordination du RRFSGCF**

Une situation financière saine après 15 mois d'opération

L'année 2009 s'est terminée avec un rendement de 18,2 %, un taux de solvabilité de 141,5 % et des actifs de 2,67 \$ millions. L'année 2009 s'est également avérée une bonne année au niveau des adhésions et de la promotion du régime ainsi qu'au niveau de la mise en place de l'administration du régime et de la gestion des actifs que nous ont confiés les participantes et participants.

Quelques données

Les dernières données confirment l'adhésion de 239 groupes communautaires représentant un total de 1 642 participant(e)s, soit une moyenne de 7 salarié(e)s par groupe. Ces participantes – car 88 % des membres du régime sont des femmes – ont un salaire moyen de 32 100 \$ et un âge moyen de 42 ans.

Le travail de formation

Le régime vient de compléter une mini-tournée de formation qui incluait les villes de Québec, Lévis, Granby, Rouyn-Noranda et Montréal. Des présentations ont égale-

ment eu lieu récemment à St-Jérôme, Lac Mégantic, Sorel, Sherbrooke, Longueuil, Maria, Piedmont, Sainte-Agathe-des-Monts, Trois-Rivières et Montréal.

Mise en place d'une coordination générale

Afin de permettre au régime de répondre encore mieux aux besoins des membres tout en disposant de davantage d'énergies pour organiser l'information et la promotion, le régime vient d'embaucher une coordinatrice générale.

Madame Marie Leahey, qui entrera en poste prochainement, a été choisie entre autres pour son engagement marqué et de longue date dans le

mouvement des femmes et le mouvement communautaire, son expérience en gestion d'organismes communautaires et la pertinence de sa formation.

PHOTO

Rangée à l'arrière, de gauche à droite :

Nathalie Lachance
Charles Guindon
Michel Lizée
Sylvain Lagacé

Rangée à l'avant, de gauche à droite :

Chantal Dugré
Lise Gervais
Nathalie Roberge
Gaétane Turgeon
Mireille Bolduc

Membres absents de cette photo :

Suzanne Daneau
Steve Marcoux
Pierre Riley
Annie Vidal



Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse #301, Montréal (Québec) H2Y 1E6
T : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473
TC : (514) 878-1060
RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca
www.regimeretraite.ca





Savoir-faire

« Du cœur à l'action pour les aînés du Québec »

Maintenir un mode de vie sain chez les personnes âgées

Par **Sylvie Lavallée**
Centre d'action bénévole de
Valleyfield

Le projet « Du cœur à l'action pour les aînés du Québec », dont le Centre d'action bénévole de Valleyfield est promoteur depuis un an, arrive à échéance à la fin du mois d'avril prochain.

Par le biais de cette initiative, le Centre d'action bénévole a contribué à l'adoption et au maintien de mode de vie sain chez les personnes âgées, en encourageant la pratique d'activités physiques dans un contexte agréable et ainsi briser l'isolement.

Un nouveau type de bénévolat

C'est une nouvelle activité, un nouveau type de bénévolat. Nous avons mis en place un programme d'activités physiques *Viactive* double action, dans huit résidences de personnes âgées (qui ne comptent pas d'animateur en loisir) et des HLM.

Les bénévoles du Centre ont reçu une formation pour animer ce programme. Trois sessions de formation de deux jours ont été tenues dans le cadre de ce projet. Mme Anne-Renée Hert, kinésiologue et agente de projets de la

FADOQ - Région Rive-Sud/Suroît a animé ces sessions en juillet, octobre et février derniers.

En effet, 18 bénévoles ont été recrutés et ont franchi les étapes de filtrage ainsi que huit personnes déjà bénévoles au Centre se sont réorientées vers ce nouveau type de bénévolat (pour un total de 26 bénévoles). De ce nombre, 10 bénévoles ne sont plus disponibles ou se sont rendus à l'évidence que ce bénévolat ne leur convenait pas. Actuellement, 16 bénévoles sont engagés dans ce programme.

Des effets positifs à tous les niveaux



J'ai fait le tour des neuf résidences et de HLM inscrits afin de réaliser un sondage auprès des participantes (en majeure parties des femmes). Voici quelques commentaires tirés des questionnaires complétés.

À la question « Avez-vous commencé à faire d'autres activités dans votre vie? », les réponses fournies témoi-

gnent du début d'une nouvelle attitude de face à l'exercice physique par les personnes âgées :

« Je fais des exercices dans le bain »;
« Je prends l'ascenseur avec la marchette au lieu de rester à l'étage »;
« J'ai fait le programme PIED » (Programme intégré d'équilibre dynamique); « J'ai fait du progrès, je ne pouvais pas lever la jambe avant ».

À la question « En participant au programme *Viactive*, avez-vous créé des liens ou fait de nouvelles connaissances? », on constate que ce programme facilite la prise de contacts avec ses congénères : « J'ai

« Par le biais de cette initiative, le Centre d'action bénévole a contribué à l'adoption et au maintien de mode de vie sain chez les personnes âgées, en encourageant la pratique d'activités physiques dans un contexte agréable et ainsi briser l'isolement. »

maintenant un petit groupe de nouvelles connaissances »; « Je me suis fait de nouvelles compagnes ».

Autres effets positifs constatés :
« J'aime bien ça, plus je fais d'exercices, mieux je suis ». « Ça me fait sortir de ma chambre ». « Je pense moins à mes problèmes ».

(Suite page 17)



Les Carrefours d'information pour aînés La ministre Blais reconduit le financement

Par **Karine Tremblay**, coordonnatrice nationale et **Pierre Riley**, directeur général FCABQ

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, informait récemment ses partenaires qu'elle reconduisait pour un an le financement des CIA. La FCABQ recevra ainsi une subvention destinée à la coordination nationale. Les sept organismes participant au programme sont les suivants :

- Centre d'action bénévole d'Autray à Berthierville
- Centre d'action bénévole de Chicoutimi
- Centre d'action bénévole de Gatineau
- Centre du Vieux Moulin de LaSalle



- Comité d'animation du 3e âge de Laval
- Centre communautaire des aînés de Longueuil
- Relais Santé de Matane

Fin officielle de la phase « pilote »

Le 31 mars marquait la fin de deux années de projet-pilote des Carrefours d'information pour aînés (CIA) et du partenariat public-communautaire entre la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), l'Association

québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) et le ministère de la Famille et des Aînés.

Le dorénavant programme des CIA se déroulera selon les mêmes paramètres du début, si ce n'est que do-

rénavant, la responsabilité de la gestion de la reddition des comptes ne relèvera plus de la FCABQ mais plutôt du Ministère de la Famille et des Aînés / Secrétariat aux aînés avec qui les organismes participants signeront les prochains protocoles d'entente.

L'AQCCA, qui partageait également cette responsabilité avec la FCABQ, demeure présente et active au sein du nouveau comité des partenaires auquel se joint aussi un représentant du Secrétariat aux aînés.

Maintenant la consolidation

Les CIA s'engagent maintenant dans une phase de consolidation. Ils ont comme objectifs de solidifier les assises, de mettre en commun les leçons apprises, d'ajuster les différents outils de travail en vue d'un déploiement des CIA à travers le Québec au cours des prochaines années.

(Suite page 18)

... Maintenir un mode de vie sain ...

(Suite de la page 16)

Des bénéfiques pour les bénévoles aussi

Voici des constatations de bénévoles ayant participé à la rencontre bilan du mois de mars : « On ne fait pas que donner, on va chercher, on apprend »; « Ça démontre qu'on est utile et que l'on peut remettre à la société ce que l'on a reçu ».

Certaines personnes considèrent que cette forme de bénévolat a répondu davantage à un besoin de se retrouver lors d'une période de transition.

Actuellement, plus de 140 personnes âgées sont inscrites pour participer aux activités physiques animées par des bénévoles du CAB de Valleyfield.

Faire de l'exercice contribue au

maintien de la santé, de l'autonomie et du dynamisme autant chez les aînés que chez les bénévoles.



Sylvie Lavallée
450.373.2111



Les Rendez-Vous annuels

Une formation sur les deuils et les pertes maintenant disponible en DVD

Par Les Rendez-Vous annuels

NOUVEAUTÉ

Les deuils et les pertes, Vidéo d'accompagnement

Les trois capsules-vidéo présentées dans le cadre de la 10^e édition des Rendez-vous annuels intitulée *Les deuils et les pertes, Agir avec aplomb et sensibilité auprès des aînés* sont maintenant disponibles en format DVD.

Ces capsules sont des outils de travail et de discussion. Pour connaître leur mise en contexte, consultez le document d'accompagnement ainsi que les questions se rapportant aux outils de la conférence 2009 à l'adresse suivante : www.berthiaume-du-tremblay.com/4/4_3_3.html

Cette vidéo d'accompagnement est disponible au Centre Berthiaume-Du Tremblay au coût de 7 \$ chacune, frais postaux en sus.

Vous pouvez en faire la demande par courriel à centre@berthiaume-du-tremblay.com ou par téléphone au 514 382-0310 ou au 1 866 323-0310.

Pour commander le DVD de la formation *Les deuils et les pertes, (...)*

centre@berthiaume-du-tremblay.com
514 382-0310 ou au 1 866 323-0310

... Les CIA

(Suite de la page 17)

Rappelons qu'un Carrefour d'information pour aînés est un ensemble de services offerts par un organisme communautaire ou bénévole ayant pour objectif d'aider les personnes aînées à repérer et à comprendre les informations sur les programmes et services gouvernementaux leur permettant d'améliorer leur qualité de vie.

A priori, les CIA s'adressent à tous les aînés mais ils portent une attention particulière aux aînés vulnérables. Bon nombre d'entre eux éprouve de la difficulté à comprendre l'information gouvernementale. Ils ont besoin d'aide pour accéder aux sources d'information, d'un soutien ou d'un accompagnement dans leurs démarches. Certains vivent avec des incapacités physiques ou cognitives entraînant le recours à de nouveaux services ou programmes.

C'est alors qu'un Carrefour d'information pour aînés s'avère une ressource précieuse. Les gestes CIA peuvent être offerts dans l'organisme, par téléphone, par des activités d'information diverses ou encore, dans tout autre endroit où se retrouve la personne aînée.

Renseignements :

Pierre Riley
514.843.6312 / 1 800 715.7515
pierreriley@fcabq.org



Semaine nationale de la santé mentale 2010 Êtes-vous bien entouré ?

D'après un communiqué de la SNSM

C'est sous le thème *Êtes-vous bien entouré ? Un réseau, ça se construit* que se déroulera la Semaine nationale de la santé mentale, du 3 au 9 mai 2010.

Orchestrée par l'Association canadienne pour la santé mentale, cette campagne annuelle a pour objectif de sensibiliser la population à l'importance de prendre soin de sa santé mentale.

L'édition 2010 propose des outils pour maintenir et développer le sentiment d'appartenance de dif-

férentes populations cibles (jeunes, adultes, travailleurs, aînés) et organiser des activités permettant de tisser des liens sociaux.

Qui sont les personnes qui forment mon entourage ? Est-ce que j'ai des attentions pour mes proches, pour mes voisins, mes collègues ? Comment puis-je développer mes réseaux d'appartenance ?

Autant de questions abordées dans le Coffre à outils édition 2010 de la Semaine nationale de la santé mentale, une campagne annuelle qui a pour objectif de sensibiliser la population à l'importance de prendre soin de sa santé mentale.



Renseignements
www.acsmmontreal.qc.ca

Pair
Une présence rassurante!

PENSEZ À LA SÉCURITÉ DE VOS PARENTS
Service personnalisé d'appels automatisés pour les aînés
SERVICE OFFERT GRATUITEMENT
Déclenchement d'appels en cas de détresse

- Plusieurs vies ont été sauvées, grâce aux appels de PAIR
- Sauvez les vies qui vous sont chères
- Un appel suffit pour s'abonner : 1 877 907-Pair (7247)

Vous êtes un organisme œuvrant auprès des aînés ?
Pair peut vous allouer le soutien financier requis pour l'achat du logiciel et du matériel informatique afin que le service soit opérationnel dans des délais plus courts.

Écrivez au programme de soutien aux citoyens âgés et recevez des aides financières.
Nouveaux appels : 24/24 et 7 jours sur 7 en plus des 21 988 existants.

www.programmepair.com

Partenaires sociaux
Famille aînés
Québec

Michel Lussier, Porte-parole





En libr@irie

Le Guide de présentation de l'information financière des organismes sans but lucratif

Par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)

En mars 1996, l'ICCA (l'Institut Canadien des Comptables Agréés) a introduit six nouveaux chapitres dans le *Manuel de l'ICCA* afin d'établir des normes de comptabilité et d'informations à fournir à l'intention des organismes sans but lucratif.

Après un processus dense d'élaboration, d'analyse de commentaires et de révision, le *Guide de présentation de l'information financière des organismes sans but lucratif* tire profit de cette expérience en expliquant de manière simple et détaillée les nouvelles normes touchant la présentation de l'information financière des OSBL.

Le Guide contient des exemples d'application des normes, les réponses détaillées à des questions fréquentes, une liste sommaire de considérations relatives à la mise en application des normes et le texte intégral des chapitres 4 400 à 4 460 du *Manuel de l'ICCA*.

Ce guide se veut une source de référence utile dans l'année de la mise en application des normes et une ressource pratique par la suite pour les organismes qui désirent assurer le maintien de la conformité aux normes.



Membre de la FCABQ et Non-membre :
39, 50 \$ (tout inclus)
Pour commander :
www.fcabq.org/Boutique en ligne/ Gestion d'un organisme



Membre de la FCABQ : 23 \$
Non-membre : 25 \$
(En sus : taxes et frais d'envoi)
Pour commander :
www.fcabq.org/Boutique en ligne/ Gestion des ressources humaines

Code d'animation pour assemblées délirantes - Répertoire de jeux d'animation

Une publication de Mise au jeu

Besoin d'idées afin de rendre moins aride la présentation de votre rapport d'activités aux membres de votre assemblée générale annuelle ?

Ce livre est né du désir qu'avait la troupe de théâtre Mise au jeu de rendre accessibles certains des outils dont la troupe dispose pour effectuer des animations.

Lors de formations offertes et au cours d'ateliers de création, les gens de Mise au jeu utilisent diverses techniques dont les activités et les jeux de dynamique de groupe.

Ces jeux peuvent s'avérer de puissants catalyseurs et des déclencheurs efficaces lorsqu'il s'agit de provoquer la cohésion, la discussion ou la communication au sein d'un groupe.

Cet ouvrage fournit une quarantaine de jeux d'animation de groupe classés en 11 catégories. Un guide indispensable pour l'animateur averti !





Pour vous guider vers
la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org

514.843.6312 • 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



FÉDÉRATION
DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7515
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org



Spot publicitaire sur
l'action bénévole

Sur LCN et le
Réseau TVA

Durant la SAB 2010
Du 18 au 24 avril

L'Agenda



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2010 Du 18 au 24 avril

Samedi - 17 avril 2010
Lancement officiel de la SAB
Centre d'action bénévole de Bedford et régions

Il est encore temps de commander certains articles de reconnaissance en prévision de la SAB :
Premier arrivé, premier servi !
Bon de commande interactif sur www.fcabq.org

Le 21 avril 2010
Prix Hommage bénévolat-Québec
Remise officielle au Château Frontenac à Québec
Toute l'information sur www.disluimerci.qc.ca

Bénévol'Action Spécial SAB 2010

| Collaborateurs à ce numéro |

| Steeve Dupuis, *Centre St-Pierre* | Francine Fréchette, *La Mosaïque*,

centre d'action bénévole et communautaire | Sylvie Lavallée,

Centre d'action bénévole de Valleyfield | Louise Meredith,

Imagine Canada | Lise Proteau, *FCABQ* | Pierre Riley, *FCABQ* |

Prix annuels Desjardins | Prix Hommage Bénévolat-Québec, *Secrétariat*

à l'action communautaire autonome et aux Initiatives | Régime de

retraite des groupes communautaires et de femmes | Statistique

Canada | Karine Tremblay, *FCABQ* |

| Responsables de la publication |
Pierre Riley | Patricia Morin

| Conception | Rédaction | Réalisation |
Patricia Morin

| Droits d'auteur |

Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*,
à la seule condition d'en citer la source.

Du 16 au 22 mai 2010
Semaine L'Amitié n'a pas d'âge, 23e édition
Invitation spéciale aux organismes de jeunes et d'aînés
qui démarrent des projets ou poursuivent des activités.
Toute l'information sur www.amitieage.org

Les 20 et 21 mai 2010
Les Journées sur le vieillissement actif
Palais des congrès de Montréal
Une présentation du Conseil des Aînés, en partenariat
avec Innov-Âge et l'Association québécoise de
gérontologie.
Renseignements: 514.387.8859
info@innov-age.com
www.innov-age.com

